

# Protection et autonomisation des femmes (PAF) de l'IRC – Note d'apprentissage

Partenariat stratégique d'Irish Aid sur la VBG  
Unité technique de prévention et de réponse à la violence



# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>Faits saillants du Forum d'apprentissage PAF 2024</b> .....	<b>6</b>
Commentaires sur le forum.....	7
Qualité de la gestion des cas de VBG .....	8
Supervision de la gestion des cas .....	9
Résultats de la gestion des cas de VBG .....	10
Transferts monétaires .....	11
Mise à l'échelle des programmes de lutte contre la VBG .....	12
Coordination de la gestion des cas.....	13
Inclusion liée à la diversité de l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, et des caractéristiques sexuelles (SOGIESC).....	14
10 ans de données du système de gestion de l'information sur la violence basée sur le genre (GBVIMS) .....	15
<b>Recommandations</b> .....	<b>16</b>

Photo de couverture :

Asha, Ampiya et Nurta sont des réfugiées somaliennes et participent aux sessions Girl Shine dans le camp d'Helowyn, en Éthiopie. Pour Asha, 15 ans, la meilleure chose qu'elle ait apprise grâce à Girl Shine est de savoir comment se protéger du mariage précoce et où obtenir du soutien si elle est confrontée à de la violence.

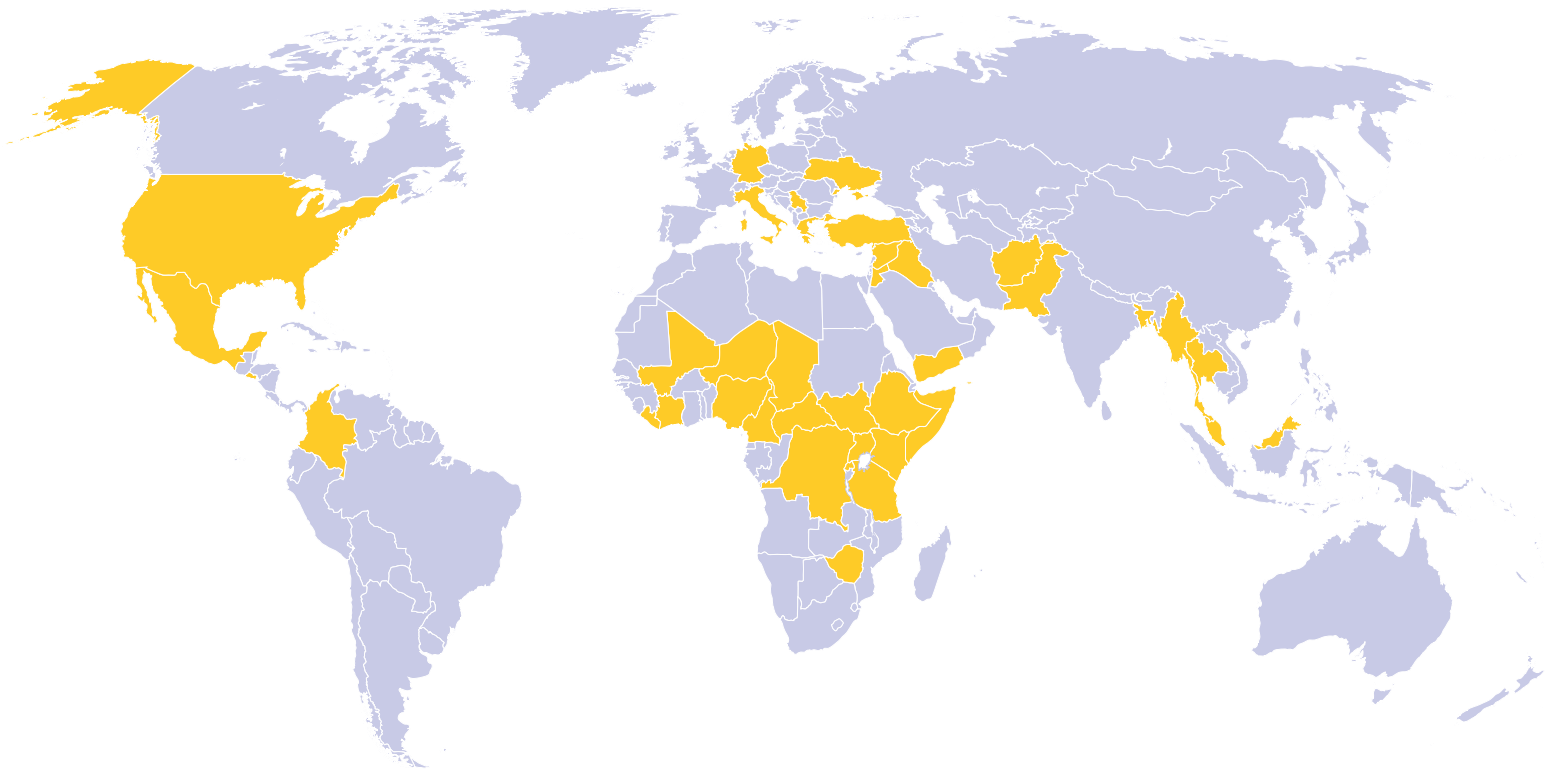
# Introduction

Cette note d'apprentissage a été créée par le Programme de Protection et Autonomisation des Femmes (PAF) de l'IRC, dans le cadre du Partenariat stratégique sur les violences basées sur le genre entre Irish Aid et International Rescue Committee, qui a vocation à **répondre efficacement et avec redevabilité aux femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre (VBG) dans des contextes humanitaires.**

Cette note d'apprentissage fait part des réflexions issues du Forum mondial d'apprentissage PAF qui s'est tenu à Nairobi, au Kenya, en juillet 2024. Cet atelier de quatre jours a réuni des équipes et des partenaires PAF de 38 pays d'Asie, du Moyen-Orient, d'Afrique, d'Europe et d'Amérique latine.



Figure 1 : Design du Forum d'apprentissage PAF 2024, créé par Tizita Tekletsadik, conseillère technique PAF pour les programmes aux États-Unis.



**Les programmes et partenaires de l'IRC qui portent sur la protection et l'autonomisation des femmes touchent des femmes et des filles dans 45 pays d'Asie, d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Amérique latine, d'Europe et des États-Unis.**

L'IRC adresse ses remerciements à Irish Aid pour son soutien continu à ce partenariat stratégique lancé en 2014. Ce partenariat soutient un large éventail d'activités PAF qui sont d'une nécessité absolue. Parmi elles, on peut citer :

- les fonds d'intervention PAF d'urgence aiguë,
- un programme PAF à effet transformateur à long terme dans une situation de crise prolongée en Afrique de l'Est,
- des efforts de politique et de plaidoyer, et
- le partage des apprentissages tirés entre les équipes PAF à travers le monde.



**Veillez lire nos notes d'apprentissage annuelles financées par Irish Aid et nos rapports de politique générale PAF pour en savoir plus sur le travail PAF de l'IRC, ses partenaires, et ses efforts de plaidoyer dans le partenariat stratégique depuis 2014.**

Selon les statistiques annuelles de l'IRC pour 2023, les programmes PAF ont :

- atteint plus de 45 000 femmes et filles par un soutien à la **gestion des cas de VBG**.
- rendu possibles 790 000 visites à des **espaces sûrs pour les femmes et les filles (ESFF)**.
- accompagné plus de 37 000 filles à suivre des sessions de compétences de vie de **Girl Shine**.
- formé 17 000 personnes aux **concepts techniques PAF** pour renforcer la réponse à la VBG.
- fourni à 1,8 million de personnes des services **de réponse et de prévention communautaires contre la VBG**.
- atteint 230 000 hommes et femmes grâce à **SASA!** Cette approche de mobilisation communautaire fondée sur des données crédibles a pour objectif d'améliorer les connaissances, les attitudes et les comportements afin de prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles et de prôner l'égalité de genre.
- fourni à 430 000 femmes et filles un **soutien psychologique ciblé** grâce à des initiatives telles que Women Rise.

# Faits saillants du Forum d'apprentissage PAF 2024

En juin 2024, 93 collègues PAF se sont réunis à Nairobi pour un Forum d'apprentissage PAF de trois jours organisé par l'équipe PAF de l'Unité technique de prévention et de réponse à la violence (VPRU) de l'IRC. Cet événement a rassemblé des collègues de 38 pays d'Asie, d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud. Sur la base des retours reçus à l'issue du précédent Forum d'apprentissage PAF en 2023 et des priorités que l'équipe a identifiées tout au long de l'année, le forum a abordé les sujets suivants : la qualité de la gestion des cas, la supervision de la gestion des cas de VBG, les échelles de résultats de la VBG, les transferts monétaires, la mise à l'échelle et l'inclusion des personnes de SOGIESC diverses.

Une session a également été aménagée lors du forum pour que les équipes régionales puissent se retrouver et discuter de leurs difficultés communes. Le forum s'est conclu par une session supplémentaire d'une journée pour les équipes chargées de la mise en œuvre du Partenariat stratégique d'Irish Aid afin de réfléchir aux apprentissages tirés des trois ans du partenariat. Les sessions ont été animées par un mélange d'équipes de programme mondiales et nationales et des services d'interprétation ont été assurés en anglais, arabe, espagnol et français tout au long du forum.



Forum d'apprentissage PAF, Nairobi, juillet 2024

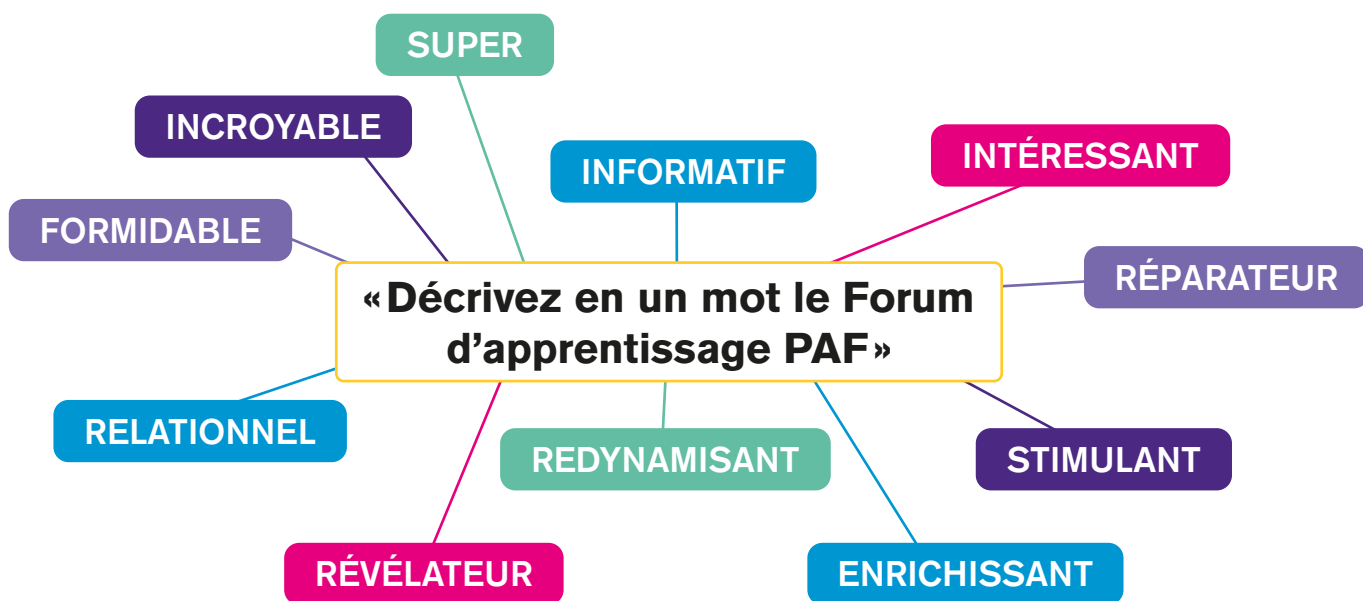
## Commentaires sur le forum

Plusieurs semaines après l'événement, les participants ont été invités à dire ce qu'ils avaient pensé du Forum d'apprentissage PAF et 100% des répondants ont dit l'avoir trouvé informatif et l'avoir apprécié. 93% des répondants ont dit avoir pu communiquer leurs propres expériences et apprentissages et écouter ceux de leurs collègues. 86% des répondants ont indiqué leur intention de mettre en application ce qu'ils y ont appris dans leur travail au quotidien, en particulier en matière de renforcement de la gestion des cas et du soutien aux travailleurs sociaux. 57% des répondants ont trouvé que le programme du forum a prévu suffisamment de temps pour avoir des conversations et des réunions en marge avec des collègues. Ces constats se sont également reflétés dans les commentaires demandant que les forums futurs durent quatre jours et que des forums régionaux soient organisés pour permettre un apprentissage plus contextualisé et prévoir du temps pour des discussions approfondies. D'autres recommandations ont été formulées pour les forums à venir, notamment la nécessité d'une plus grande représentation des partenaires et d'une meilleure écoute des bénéficiaires.

Lorsqu'on leur a demandé ce qu'ils ont apprécié le plus au sujet du forum, les répondants ont cité le fait de pouvoir échanger en personne avec des collègues de tous horizons et de partager leurs expériences.

**«Ce que j'ai le plus apprécié du Forum d'apprentissage PAF 2024, c'est le riche échange d'expériences et d'idées entre collègues de différents programmes pays. Cela m'a donné une occasion unique de découvrir toute une diversité de perspectives et d'approches PAF, ce qui m'a fait mieux comprendre le travail que nous faisons collectivement. De surcroît, le forum a permis de nouer des liens entre pairs et ainsi de favoriser une collaboration plus approfondie et d'échanger des pratiques innovantes. L'ambiance d'ouverture et d'entraide a fait de cette rencontre un moment fédérateur et stimulant.»**

Participant au Forum d'apprentissage PAF



Réponses des participants au Forum d'apprentissage PAF à la question « Décrivez en un mot le Forum d'apprentissage PAF ».



Participants lors du Forum d'apprentissage PAF 2024

## Qualité de la gestion des cas de VBG

Dans le cadre du Forum d'apprentissage PAF, les équipes se sont réunies pour discuter de ce qui contribue à la qualité de la gestion des cas par le recours à des jeux de rôle et des exemples d'études de cas pour identifier les bonnes et les mauvaises pratiques. La session s'est terminée par un engagement de chaque pays à améliorer ses programmes en se basant sur les normes minimales inter-organisations en matière de gestion des cas de VBG.

Les équipes PAF n'ont eu de cesse de centrer sur les survivantes leur définition d'une bonne gestion des cas de VBG, en faisant observer la nécessaire autonomisation des femmes tout au long du processus pour qu'elles connaissent leurs droits et prennent des décisions éclairées.

L'importance de la sécurité pour les survivantes et d'un personnel bien formé a également été soulignée. Les membres du personnel pays ont indiqué les mesures qu'ils prennent pour parvenir à fournir des services sûrs et accessibles dans leur contexte. Ils citent parmi elles le fait de comprendre et de respecter les normes minimales à l'aide d'audits de sécurité, de travailler avec la communauté pour comprendre les difficultés auxquelles elle est confrontée et les solutions à y donner, et de coordonner avec les programmes d'autonomisation économique en faveur d'un soutien plus global.



## Supervision de la gestion des cas

En creusant la question de la qualité de la gestion des cas, les participants au Forum d'apprentissage PAF ont continué à discuter de la manière d'assurer une supervision de qualité. Ils ont présenté des exemples personnels de bonne supervision qu'ils ont reçue et ont échangé des idées sur l'importance de superviser la gestion des cas. Lorsqu'on lui a demandé d'énumérer les qualités d'un bon superviseur, une participante de Jordanie a noté que sa superviseuse est « quelqu'un qui prête une écoute attentive et n'arrête pas de nous demander si nous avons des problèmes. [...] Elle est toujours là pour fournir des conseils, des lignes directrices et des orientations à tous les membres de l'équipe. Elle nous aide à trouver des solutions et les ressources appropriées. »

**« Nous avons parlé de la qualité de la gestion des cas - il est impossible de garantir un service de qualité sans supervision. Celle-ci garantit le respect des principes et est essentielle pour assurer des services de qualité. »**

**Participant au Forum d'apprentissage PAF**

Les sessions ont ensuite donné la parole aux représentants de deux programmes-pays PAF du Venezuela et du Nigéria pour parler de leurs expériences et de leurs apprentissages en matière de supervision. Après cela, les participants se sont répartis en petits groupes pour discuter de deux études de cas afin de mieux identifier les bonnes pratiques. Voici quelques-unes des principales bonnes pratiques qui ressortent de cette session :

- Réaliser une évaluation de la capacité des travailleurs sociaux à comprendre leurs besoins et leurs difficultés et leur dispenser une formation appropriée.
- Adapter l'approche au contexte. Par exemple, si vous travaillez avec des partenaires locaux, veillez à ajuster les outils et le processus de reporting pour refléter le contexte tout en maintenant des normes minimales.
- Organiser des réunions mensuelles et trimestrielles d'examen de la gestion des cas et procéder à des contrôles ponctuels pour surveiller la qualité et combler les lacunes.
- Promouvoir l'autoprise en charge parmi les travailleurs sociaux et renforcer des relations et une collaboration positives entre les travailleurs sociaux et les superviseurs.





Forum d'apprentissage PAF, Nairobi, juillet 2024

## Résultats de la gestion des cas de VBG

Les discussions en cours sur les échelles des résultats de la gestion des cas de VBG avaient relevé des difficultés, à la fois pour administrer et pour utiliser les scores dans la prise de décisions. En conséquence, une session a été organisée pour creuser les niveaux de confort et de connaissances des équipes autour des échelles de résultats, et pour repérer les obstacles qui en empêchent l'utilisation efficace. Un sondage réalisé au cours de la session a révélé que, même si la plupart des effectifs ont entendu parler des échelles de résultats, peu de membres du personnel technique ou MEAL (suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage) ont été formés à leur sujet.

Les participants ont fait observer les lacunes en matière de formations et d'orientations sur les échelles. Parallèlement à cela, les travailleurs sociaux se sentent dépassés devant la nécessité de les contextualiser ou de les traduire et ont recours à la place à des enquêtes de satisfaction

des clients et clientes car elles font partie du système MEAL. Le manque d'orientations pour administrer les échelles a particulièrement été relevé lors des 4<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> sessions. Dans les situations de déplacement ou d'urgence, il est fréquent que les survivantes n'assistent pas à toutes les sessions. Les participants ont indiqué que les échelles ressemblaient davantage à des évaluations et à des exigences MEAL plutôt qu'à une étape intégrale du processus de gestion des cas. Les discussions autour de la modification des lignes directrices pour qu'elles s'accordent avec le processus de gestion des cas individuels de survivantes (par exemple, une fois pendant la phase d'évaluation et une fois après l'achèvement du plan d'action) ont suscité des questions quant à la standardisation.

La session s'est terminée par une réflexion des participants sur les mesures possibles à prendre lors de l'analyse des tendances de l'échelle des résultats et sur la manière d'interpréter et de prendre en compte divers types de scores de changement sur la durée pour améliorer la gestion des cas.

## Transferts monétaires

Compte tenu de l'importance croissante de l'assistance sous forme de transferts monétaires et de bons dans le secteur, une session a été organisée pour se concentrer sur les transferts monétaires pour la protection. Cette session avait pour but d'expliquer dans le détail la note de mise en œuvre du programme (PIN) relative aux transferts monétaires pour la protection. Elle visait aussi à susciter des discussions collaboratives sur les difficultés et les bonnes pratiques liées à la mise en œuvre d'une assistance sous forme de transferts monétaires dans les programmes de protection. En examinant les objectifs, les composantes et les stratégies spécifiques décrits dans la note de mise en œuvre du programme (PIN), les participants ont pu mieux comprendre comment l'assistance sous forme de transferts monétaires peut s'accorder avec les objectifs de l'Organisation et des résultats en matière de protection. La session avait pour finalité de reconnaître et de relever les difficultés communes et d'encourager les participants à faire part de leurs expériences et à réfléchir ensemble à des solutions afin d'améliorer l'efficacité et la sécurité de la distribution de transferts monétaires dans des situations où la protection est en danger.

Ils ont relevé les difficultés suivantes : la confidentialité et la sécurité des bénéficiaires d'assistance sous forme de transferts monétaires, le contournement des contraintes financières et logistiques, la gestion des procédures et formalités internes et les obstacles culturels et contextuels à l'acceptation de l'assistance sous forme de transferts monétaires. Les participants ont ensuite décrit une série de stratégies d'atténuation. Parmi elles, on retient le recours à diverses méthodes de décaissement telles que des bons ou des partenariats directs avec des prestataires de services, la formation du personnel du programme et des finances sur la note de mise en œuvre du programme (PIN) pour la protection des transferts monétaires en utilisant la procédure opérationnelle standard spécifique au pays, et un partenariat avec des prestataires de services financiers pour améliorer l'accès, en particulier dans les régions isolées. Un participant de l'Ouganda a fait part d'un exemple de la façon dont son équipe pays a mis en œuvre une procédure opérationnelle standard pour les fonds d'urgence de gestion de cas afin de remédier à la lourdeur des formalités administratives dans la fourniture d'un soutien d'urgence dans un délai de 24 heures. Cette priorisation a permis de rationaliser le processus et d'assurer l'apport d'une assistance en temps utile.





Table ronde des équipes pays et des partenaires pendant la session sur la mise à l'échelle

## Mise à l'échelle des programmes de lutte contre la VBG

Reconnaissant l'importance de mettre à l'échelle notre travail et le rôle de l'échelle dans les stratégies dans l'ensemble de la VPRU et de l'IRC, le Forum d'apprentissage PAF a consacré une session à l'amélioration de la compréhension et des solutions de mise à l'échelle. Les participants ont d'abord discuté de la question de la mise à l'échelle dans les situations d'urgence et de l'importance d'avoir des programmes de qualité dès le départ. Les participants ont également discuté de l'impact de la mise à l'échelle de la qualité - et du risque que si des services de mauvaise qualité sont mis à l'échelle, davantage de clients et clientes sont atteints mais reçoivent des services de mauvaise qualité. Afin d'atténuer ce problème et d'assurer la qualité dans les situations d'urgence, l'IRC a élaboré la boîte à outils STEP (de l'anglais « Structured Toolkit for Emergency Planning »). Cette boîte à outils structurée pour la planification d'urgence montre comment mettre en place et étoffer des services de qualité dans la gestion des cas de VBG, le soutien psychosocial et la réduction des risques.

Une table ronde a ensuite été organisée pour faire le point sur les apprentissages tirés des

programmes pays quant aux modalités de leur mise à l'échelle lors de situations d'urgence prolongées, notamment en ayant recours à des partenaires. La table ronde était composée de KNWO, un partenaire du Myanmar, et d'équipes PAF du Myanmar, du Tchad et du Yémen. Les membres de la table ronde ont discuté de l'évolution d'un contexte humanitaire à un contexte de développement et ont expliqué leurs méthodes de mise à l'échelle des mesures de lutte contre la VBG en ayant recours à des associations de femmes et à des activités de santé.

Les participants ont ensuite travaillé en petits groupes pour discuter de leurs propres expériences sur des problèmes de mise à l'échelle et s'échanger les bonnes pratiques et les moyens de s'améliorer, et ont élaboré des commentaires pour relayer à l'IRC leurs points de vue sur la mise à l'échelle. Les conversations ont abordé de nombreux sujets : la meilleure façon d'obtenir la participation des pouvoirs publics et d'organisations de la société civile (OSC), d'autonomiser les organisations dirigées par des femmes pour qu'elles s'approprient et mettent en œuvre la gestion des cas de VBG, et de continuer à écarter l'IRC de la mise en œuvre pour maintenir l'élan à l'issue de notre retrait progressif.

## Coordination de la gestion des cas

En reconnaissance de l'importance d'une coordination et d'une intégration renforcées des actions PAF, une session a été consacrée à la coordination de la gestion des cas entre les axes PAF, protection de l'enfance, et protection et état de droit. Des discussions ont été encouragées sur les bénéfices qu'une telle coordination peut apporter aux femmes et aux filles et sur les stratégies pour la renforcer. Les animateurs ont organisé un jeu de type Jeopardy pour tester les connaissances des participants du forum quant aux divers types de gestion de cas. Les discussions autour de la gestion des cas qui relèvent de la protection de l'enfance ont révélé que son principe de « l'intérêt supérieur de l'enfant » devrait compléter l'approche centrée sur les survivantes utilisée dans les programmes PAF. Les questions sur la gestion des cas de protection ont révélé que, bien que ces cas ne relèvent pas de la VBG, ce type de gestion des cas peut parfois être utilisé par les survivantes pour des problèmes autres que de VBG. La gestion des cas de protection donne la priorité aux risques de protection pour s'assurer qu'ils atteignent les clients et clientes présentant des risques accrus à l'issue d'une analyse de protection spécifique au

contexte. Les participants ont également examiné les similitudes et les différences qui existent entre les approches de gestion des cas selon les axes VBG, protection de l'enfance et protection.

L'animateur a ensuite distribué plusieurs documents utiles pour favoriser la coordination entre les trois équipes techniques (PAF, protection de l'enfance, et protection et état de droit). Il s'agit des documents suivants : Safe at Home Co-Occurring Intimate Partner Violence and Child Maltreatment Guidance (recommandations de la série « Safe at Home » : lutter contre la violence concomitante entre partenaires intimes et la maltraitance des enfants), Caring for Child Survivors of Sexual Abuse (CCS) Operational Guidance (recommandations opérationnelles pour la prise en charge des enfants victimes d'abus sexuels), et le document à venir de la VPRU « Case Management Coordination Operational Guidance » (recommandations opérationnelles pour la coordination de la gestion des cas). À la suite de quoi les participants ont formulé des recommandations sur les moyens de renforcer la coordination entre toutes les approches de gestion de cas au profit des femmes et des filles. Celles-ci ont été ajoutées aux recommandations plus larges énumérées à la fin de ce rapport.

Session de réunion de l'équipe régionale



## Inclusion liée à la diversité de l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, et des caractéristiques sexuelles (SOGIESC)

Des réflexions passées sur le travail PAF de l'IRC avaient souligné l'importance et l'intérêt d'un examen par les équipes des moyens d'avoir des échanges en toute sécurité avec les communautés de SOGIESC diverses. En conséquence, une session sur l'inclusion de la diversité SOGIESC a été animée au cours du forum par la spécialiste principale de l'inclusion de la diversité SOGIESC de la VPRU et des collègues PAF d'Amérique du Nord et d'Amérique centrale qui ont déjà travaillé sur ces questions dans leur région.

La session a commencé par une activité autour de la terminologie pour faire correspondre les nouveaux termes SOGIESC avec leurs définitions. Cet exercice a mis en évidence les complexités de cette question, dans la mesure où la plupart des participants ont indiqué qu'ils avaient appris de nouveaux termes et concepts. Les discussions ont ensuite porté sur la prise

en compte de l'inclusion de la diversité SOGIESC dans leur travail, au regard des difficultés récurrentes que présentent les normes culturelles et la stigmatisation, les obstacles juridiques et les lacunes de connaissances du personnel.

Les participants ont eu des commentaires positifs sur la session, comme l'illustre la Figure 2 et ont demandé à recevoir davantage de soutien et de formation pour améliorer encore leur travail d'inclusion. De nombreux participants ont demandé des exemples et des approches plus contextualisés pour adapter à leur contexte les documents sur la diversité SOGIESC, en plus de conseils en faveur d'une collecte de données et d'une gestion de cas plus inclusives. Ils ont également fait observer qu'il leur serait utile de recevoir des formations sur des sujets de la diversité SOGIESC ainsi que sur la façon d'aborder les attitudes du personnel dans ce domaine.

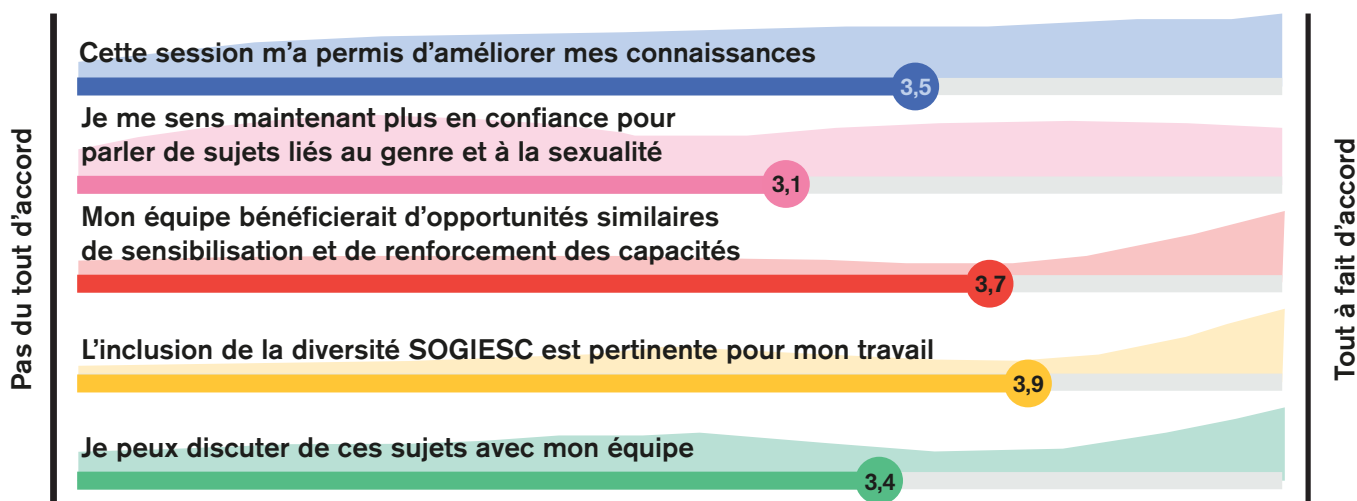


Figure 2 : Commentaires des participants à la session



## 10 ans de données du système de gestion de l'information sur la violence basée sur le genre (GBVIMS)

L'IRC a publié récemment un rapport sur 10 ans de données PAF du système GBVIMS provenant de 31 pays - le premier du genre, recensant plus de 174 000 incidents. Afin de prendre en compte les réflexions et les recommandations des équipes dont le travail a contribué à ce rapport, une session a été organisée pour dégager les grandes tendances qui se dessinent et recueillir les commentaires du personnel. Voici quelques-unes des grandes tendances et des principales conclusions révélées par le rapport :

- L'immense majorité des survivantes en quête de services avaient entre 18 et 49 ans. Les survivantes plus âgées et adolescentes n'accèdent pas à ces services dans une pareille mesure.
- La majorité des auteurs de violences sont des partenaires intimes ou d'anciens partenaires et, globalement, l'immense majorité des auteurs sont proches des survivantes (au sein de la même famille ou communauté).
- 62 % des survivantes ont été aiguillées vers des services de santé, tandis que 26 % d'entre elles avaient accédé à des services de santé avant la prise en charge de leur cas.
- Les femmes et les filles sont les plus exposées au risque de violence lorsqu'elles sont dans leur domicile ou leur communauté, ou après avoir trouvé refuge alors qu'elles fuyaient une situation de violence.
- Les survivantes de viol affichent un schéma de signalement nuancé. Les incidents de viol sont le plus souvent signalés dans les 72 heures suivant l'événement ou plus d'un mois après.
- Lors de leurs premiers échanges avec les travailleurs sociaux, les femmes et les filles ne donnent pas la priorité à l'accès immédiat à la justice. La majorité d'entre elles déclinent d'être aiguillées vers les services de police et d'assistance judiciaire.
- De nombreuses survivantes n'ont accès ni à un logement sûr ni à des moyens de subvenir à leurs besoins financiers.

Les participants ont ensuite été invités à réfléchir à ces conclusions et à élaborer des recommandations afin de combler les lacunes identifiées. Un grand nombre de celles-ci figurent dans la section ci-dessous.

# Recommandations

Les recommandations suivantes sont issues des apprentissages, des commentaires et des conclusions du Forum d'apprentissage PAF. Elles visent à accompagner à la fois l'IRC et le secteur au sens large pour lutter plus efficacement contre la VBG.

- 
- 1** Tous les travailleurs sociaux devraient recevoir une formation sur la gestion des cas relevant des axes VBG, protection de l'enfance, et protection et état de droit, en mettant l'accent sur des aiguillages efficaces afin d'assurer un accompagnement complet des clients et clientes.
  - 2** Les équipes PAF devraient utiliser un formulaire d'évaluation coordonné pour identifier les différents besoins et procéder à des aiguillages sûrs vers les services de protection de l'enfance, et de protection et état de droit, en évitant la duplication inutile des efforts.
  - 3** Les équipes protection et état de droit, protection de l'enfance et PAF devraient effectuer une analyse conjointe de la protection pour discuter des conclusions et identifier les problèmes spécifiques de VBG et de protection de l'enfance. En travaillant ensemble, les équipes seront en mesure d'identifier les synergies et d'accroître l'accès aux services. Les premières évaluations et réunions coordonnées aideront à clarifier les rôles et les responsabilités, ce qui garantira la coordination globale des services.



---

**4** Les équipes PAF devraient continuer à investir dans des structures communautaires et des systèmes de protection communautaire. Elles devraient concevoir des programmes qui établissent des systèmes de soutien pour les femmes et les filles dans les camps et dans leurs villes natales.

---

**5** L'IRC devrait continuer à se concentrer sur EMAP PLUS et à investir dans les garçons adolescents et les hommes. En effet, il est important d'éduquer les garçons adolescents car ils traversent une période critique de leur développement, à un âge où souvent les attitudes envers la violence se forment, ce qui rend les activités d'intervention précoce très efficaces pour prévenir de futurs comportements violents. Il est crucial aussi d'éduquer les hommes, car dans de nombreuses communautés, ce sont eux les principaux décideurs.

---

**6** Les équipes PAF devraient continuer à renforcer leurs liens et leur intégration avec les secteurs en dehors de la VPRU, notamment ceux de la santé, de l'éducation et de la relance économique et du développement.

---

**7** Les équipes PAF devraient se demander si les services sont adaptés aux adolescentes ou aux femmes plus âgées et si ces groupes ont été bien ciblés.

---

**8** Il faudrait poursuivre les approches qui autonomisent les filles et les femmes et font en sorte que les participantes soient au courant des services qui leur sont offerts, comme Girl Shine et EA\$E.

---

**9** Les équipes techniques PAF devraient examiner les orientations relatives à la gestion des cas pour veiller à ce que le déploiement des questions de début et de fin soit utile et approprié à différents contextes.

---

---

**10** L'IRC devrait fournir des conseils aux équipes programme sur la façon d'aborder l'inclusion de la diversité SOGIESC dans leur travail au moyen de formations et d'exemples et de ressources contextualisés.

---

**11** Les équipes pays devraient réfléchir à leurs engagements d'améliorer les programmes d'urgence en matière de VBG sur la base des normes minimales inter-organisations et s'assurer que leurs plans de travail et leurs approches leur permettent de les respecter.

---

**12** L'IRC devrait établir une procédure claire et standardisée pour la distribution des transferts monétaires, adaptable aux contextes locaux. Elle devrait élaborer des protocoles pour apporter un appui immédiat sous forme de transferts monétaires dans les situations d'urgence et les intégrer dans la procédure opérationnelle standard.

---

**13** Les équipes pays devraient effectuer des contrôles postérieurs à la distribution pour vérifier que l'assistance sous forme de transferts monétaires n'accroît pas les risques pour les survivantes. Elles devraient également envisager les options de transferts numériques afin d'accroître la sécurité et la confidentialité.

---

**14** L'IRC devrait prendre contact avec les groupes de travail chargés des transferts monétaires et prévoir des contrôles de sécurité dans la note de mise en œuvre du programme (PIN), tout en consultant les femmes et les filles sur leurs préférences et en déterminant ce qui est faisable dans leur contexte.

---

**15** Les équipes PAF devraient apporter un soutien et une supervision cohérents aux travailleurs sociaux, à la fois pour promouvoir leur autoprise en charge et pour apporter des solutions techniques aux difficultés rencontrées.



**Le Comité international de secours (IRC)** aide les personnes touchées par des crises humanitaires – y compris la crise climatique – à survivre, à se rétablir et à reconstruire leur vie. Fondée à la demande d'Albert Einstein en 1933, l'IRC est maintenant à l'œuvre dans plus de 40 pays en crise ainsi que dans des communautés en Europe et en Amérique. Nous avons un impact durable en fournissant des soins de santé, en aidant les enfants à s'instruire et en donnant aux individus et aux communautés les moyens de devenir autonomes, en cherchant toujours à lutter contre les inégalités auxquelles sont confrontées les femmes et les filles.

[Rescue.org](https://www.rescue.org)